

1. Modalités d'inscription pour 2017

Pour vous inscrire à un stage:

ETAPE 1 : Contactez-nous afin de définir la date de votre séjour en fonction des disponibilités et de la formule que vous choisissez. Nous vous donnerons, à cette occasion, toutes les indications utiles pour vous aider à remplir votre bulletin

ETAPE 2 : Remplissez votre bulletin d'inscription suivant les indications données

ETAPE 2 : Envoyez votre bulletin, accompagné du **paiement**

Un paiement d'acompte de 50% est nécessaire pour valider votre inscription. Vous avez également la possibilité de nous régler la totalité au moment de l'inscription. Sinon, le complément devra nous être versé au plus tard 35 jours avant le début du séjour.

2. Modes de paiements à votre disposition :

- Par chèque : chèque d'acompte de 50% à l'ordre de la Ferme des Etoiles à l'adresse : Ferme des Etoiles - Moulin du Roy - 32500 Fleurance

- Par carte bancaire / virement bancaire : appeler notre secrétariat au 05 62 06 09 76

3. Animaux familiers

Les propriétaires de la Ferme des Etoiles possèdent des animaux domestiques (chat et chien). Ces derniers accueillent avec beaucoup de chaleur tous les visiteurs « humains », mais ne font pas preuve de la même compréhension vis à vis de leurs semblables. Afin d'éviter tout incident, nous regrettons, donc, de ne pouvoir accepter d'autres animaux. Ceux-ci ne peuvent, non plus être admis au Pic du Midi

4. Annulation**4.1. Pour les inscriptions individuelles**

En cas d'annulation de votre part avant le début du séjour, pour quelque motif que ce soit, aucun remboursement ne sera effectué.

4.2. Pour les groupes

Les conditions d'annulation pour les groupes sont définies au moment de l'inscription.

4.3. Annulation par l'organisateur

En cas d'insuffisance de participants A Ciel Ouvert et la Ferme des Etoiles se réservent le droit d'annuler le séjour, jusqu'à une semaine minimum avant la date de celui-ci. Dans ce cas, l'intégralité des sommes versées vous sera remboursée.

5. Accueil

Le séjour débute aux heures indiquées pour chacun d'entre eux. Les horaires d'accueil pour chacun des sites et chacun des séjours vous sont donnés dans votre dossier d'inscription. Ils doivent être impérativement respectés. En particulier, l'accueil avant l'heure prévue ne peut être garanti.

6. Programme du séjour

Le contenu des programmes et le déroulement du séjour peuvent être modifiés par A Ciel Ouvert et la Ferme des Etoiles, en fonction, notamment, des conditions météo.

7. Assurances

7.1. Responsabilité civile

Une assurance responsabilité civile « association » a été souscrite par A Ciel Ouvert et la Ferme des Etoiles, conformément aux dispositions légales.

7.2. Vols – Détériorations

A Ciel Ouvert et la Ferme des Etoiles ne peuvent être tenus pour responsables des vols ou détérioration d'objets personnels tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des installations. Il en est de même des dommages corporels.

7.3. Annulation – Interruption de séjour

Une assurance annulation (facultative) peut être souscrite au moment de l'inscription. Elle couvre l'annulation du séjour de votre part pour raison médicale vous affectant personnellement uniquement, attestée par un certificat médical. Si vous avez souscrit cette assurance, l'intégralité des sommes versées vous sera remboursée – déduction faite des frais de dossier (30 €), ainsi que du montant de l'assurance elle-même – en cas d'annulation de votre part. En cas d'interruption de votre séjour pour raison médicale, le remboursement s'effectuera au prorata du temps passé. L'assurance ne couvre pas les frais médicaux, ni les frais de voyage.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE – PIC DU MIDI

Annulation.

En cas d'annulation de votre part avant le début du séjour, pour quelque motif que ce soit, aucun remboursement ne sera effectué.

Nous nous réservons le droit d'annuler les séjours dont le nombre de participants est insuffisant (limite 30 jours avant le début du séjour). Dans ce cas l'intégralité des sommes versées vous sera remboursée.

Assurance annulation

Une assurance annulation spécifique (facultative) peut être souscrite au moment de l'inscription (au plus tard 35 jours avant le début du séjour. Les conditions d'application et tarifs vous seront fournies sur simple demande)

Météo

La météo est capricieuse en montagne et A Ciel Ouvert ne peut la garantir. L'accessibilité au Pic est définie exclusivement par les responsables sécurité de l'organisme gestionnaire. En cas d'impossibilité de monter au Pic, la décision est notifiée le jour même avant midi.

SEJOUR D'UNE NUIT :

Deux cas peuvent se produire :

-Les conditions météo ne permettent pas d'accéder au Pic (trop de vent, par exemple) : dès que nous avons connaissance de cette décision (prise par l'autorité gestionnaire du Pic), nous vous en informons. Le séjour est annulé et nous vous proposons de le reporter à une autre date (que nous vous indiquons dès que possible). Vous pouvez, alors :

soit accepter cette nouvelle date

soit demander le remboursement intégral de votre séjour

Par ailleurs, quel que soit le moment de l'annulation, y compris à la dernière minute (pour raison météo ou de force majeure uniquement), les frais que vous auriez pu, éventuellement, engager (transport jusqu'au Pic, hébergement sur place ou autre), resteront intégralement à votre charge.

-L'accès au Pic est possible, mais les conditions météo ne permettent pas d'observer. A Ciel Ouvert garantit, alors, la réalisation d'activités « astronomie » de remplacement. Dans ce cas, aucun remboursement (même partiel) ne sera pourra être effectué.

IMPORTANT : en aucun cas, une « prévision » de mauvais temps ne peut être prise en compte. Si vous décidez, sur cette base d'annuler votre séjour, aucun remboursement, même partiel, ne pourra être effectué.

SEJOUR DE PLUSIEURS NUITS :

Si les conditions météo ne permettent pas d'accéder au Pic à l'occasion d'un séjour de plusieurs jours :

Nous vous en informons, dès que nous en avons connaissance ; la première nuit est annulée ; si vous n'êtes pas encore sur place, cette première nuit vous sera intégralement remboursée ; si vous êtes déjà sur place, nous vous proposerons, soit d'assurer les prestations prévues (hébergement, restauration, animation) dans un centre de la vallée, soit le remboursement intégral de cette première journée

Cette première annulation ne présageant en rien des conditions météorologiques ultérieures, il peut être envisageable de monter au Pic, dès que possible, le lendemain. Le séjour est alors maintenu et se termine comme prévu initialement.

La même disposition s'applique aux nuits successives jusqu'à ce qu'il soit possible de monter

Seul l'avis de l'exploitant du téléphérique fera foi quant à l'interprétation des prévisions météorologiques. A Ciel Ouvert ne pourra être tenu responsable des annulations ultérieures dues aux conditions météorologiques effectives.

Par ailleurs, quel que soit le moment de l'annulation, y compris à la dernière minute (pour raison météo ou de force majeure uniquement), les frais que vous auriez pu, éventuellement, engager (transport jusqu'au Pic) ainsi que l'hébergement et la restauration sur place jusqu'à la montée au Pic, resteront intégralement à votre charge.

Dans tous les cas, l'animateur A Ciel Ouvert restera présent et s'efforcera d'assurer, dans toute la mesure du possible, des animations astronomiques de remplacement.

Date :

Signature (Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ») :

Nom :